



## Rapport de la consultation préliminaire en ligne sur le Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le pôle urbain de l'avenue Belvédère



### I. Présentation de la démarche

La Ville de Québec a tenu, du 21 octobre au 13 novembre 2015, une consultation en ligne pour connaître les besoins et les attentes des résidants et des usagers du secteur du pôle urbain de l'avenue Belvédère. Les résultats de cette consultation préliminaire orienteront la Ville dans l'élaboration, au printemps 2016, d'un programme particulier d'urbanisme pour ce secteur.

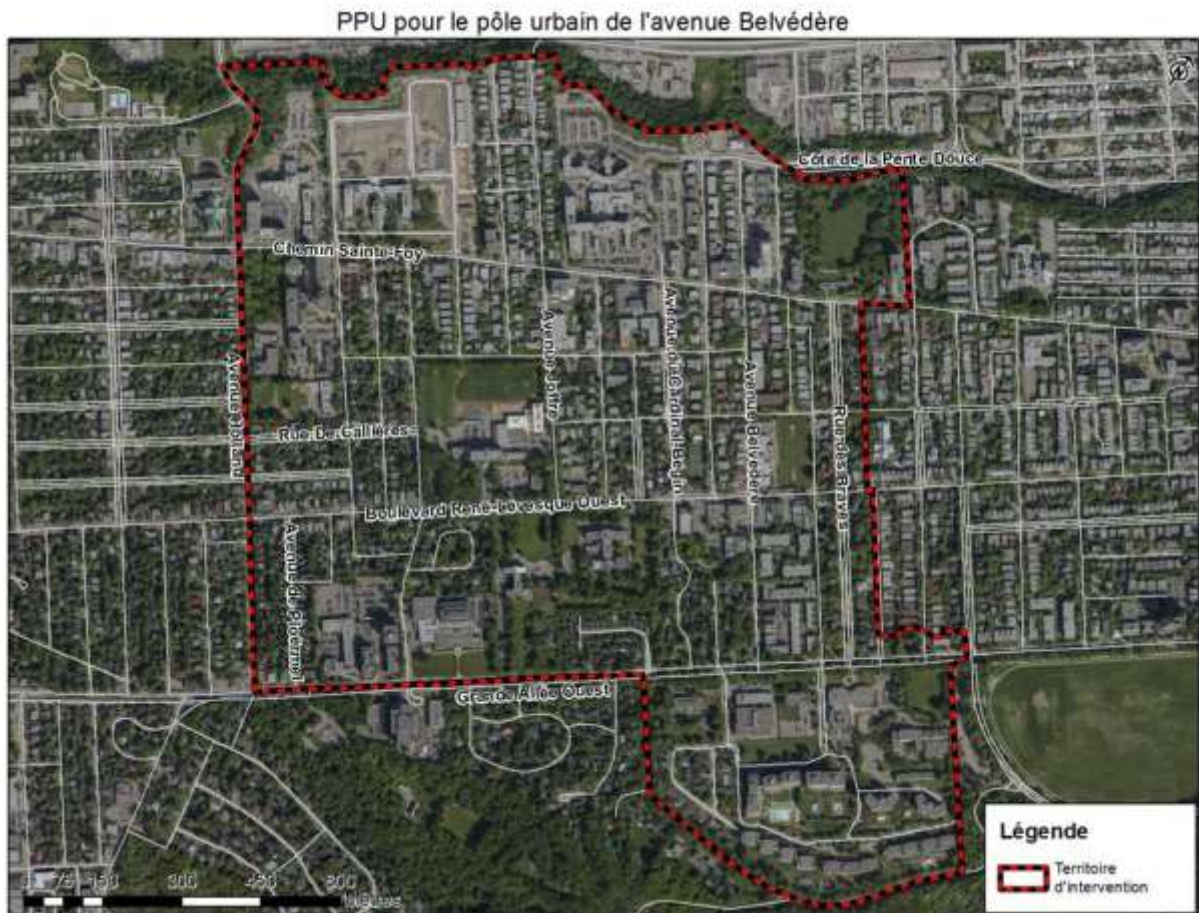
La consultation en ligne a suscité un très grand intérêt. En tout, 948 personnes, majoritairement des résidants du secteur, ont répondu au questionnaire qui comprenait une quinzaine de questions, dont plusieurs questions ouvertes.

Les commentaires recueillis ont été analysés et sont résumés dans le présent rapport. Pour chacune des questions, les résultats sont présentés sous forme graphique et ils sont suivis d'une synthèse des commentaires regroupés par thème, le cas échéant. L'ordre de présentation des commentaires est déterminé par le nombre d'occurrences, les commentaires qui reviennent le plus souvent étant présentés en premier. Le nombre approximatif de commentaires est mentionné entre parenthèses.

## II. Secteur concerné

Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le pôle urbain Belvédère couvre un territoire d'une superficie de 1,68 km<sup>2</sup>. Ses limites exactes sont les suivantes :

- Au nord, le coteau Sainte-Geneviève
- À l'est, l'avenue Murray, l'avenue De Bienville, l'avenue des Laurentides et le parc des Champs-de-Bataille
- Au sud, l'avenue George-VI, l'avenue De Laune et la Grande Allée
- À l'ouest, l'avenue Holland et l'avenue Saint-Sacrement

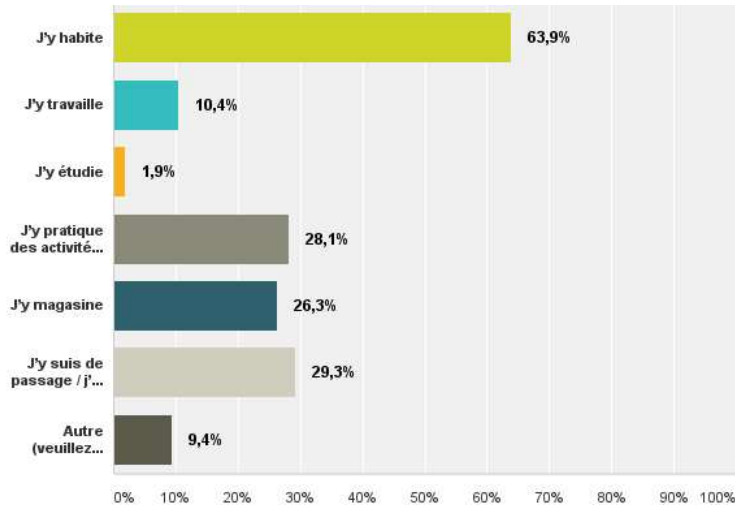


### III. Faits saillants

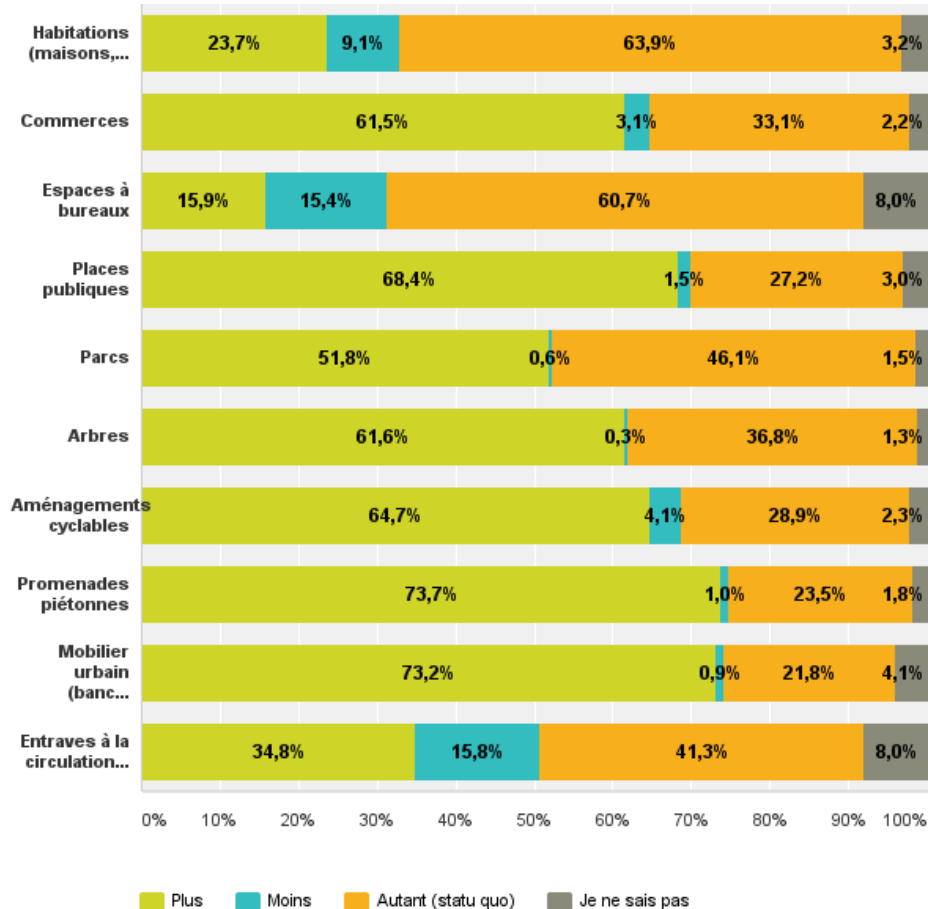
- 948 personnes ont répondu au questionnaire en ligne, dont les **deux tiers habitent le secteur**
- **Les principales améliorations** souhaitées pour favoriser la qualité de vie et le développement durable du secteur concernent :
  - Les aménagements pour les piétons (promenade, place publique, mobilier, arbres) – (70 % et plus)
  - Les aménagements pour les cyclistes (65 %)
  - Une bonification de l'offre commerciale (60 %)
- **L'intersection du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Belvédère** est très souvent mentionnée comme un secteur à bonifier (potentiel d'ajout d'habitations et de commerces et ajout d'aménagements publics : place publique, mobilier urbain, etc.)
- **L'offre résidentielle :**
  - 60 % des répondants considèrent le nombre d'habitations et d'espaces à bureaux satisfaisant
  - Privilégier une densification douce, respectueuse du milieu bâti existant
  - Concentrer l'ajout de logements le long des axes, sur les terrains vacants ou les stationnements extérieurs, et privilégier le recyclage des bâtiments existants (plutôt que les nouvelles constructions)
- **L'offre commerciale** et l'accessibilité à des services :
  - 55% des répondants jugent que l'offre commerciale n'est pas adéquate
  - L'offre pourrait être bonifiée surtout près des intersections du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Belvédère et du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland
  - Les types de commerces à privilégier : restaurants, cafés et épicerie de qualité
  - 80 % des répondants considèrent l'accessibilité aux services satisfaisante (grande concentration de services médicaux, pharmacies)
- **L'offre de loisirs**
  - 61% des répondants jugent qu'elle est adéquate
  - Il est suggéré par plusieurs d'ouvrir à la population les équipements sportifs existants dans les collèges (manque de gymnase ou de centre communautaire dans le secteur)
- Les principales **caractéristiques à conserver et à mettre en valeur** sont :
  - La trame urbaine, les gabarits existants et le cachet de la haute-ville (densification douce)
  - La vocation résidentielle (privilégier une diversité de types de logements et ne pas dépasser 4 à 6 étages)
  - Le couvert végétal (surtout les rues bordées d'arbres)
- **Les parcs et les espaces verts**
  - Près de 60 % des répondants considèrent que le nombre de parcs est suffisant, mais souhaite préserver et mettre en valeur cette richesse

### III. Résultats de la consultation en ligne

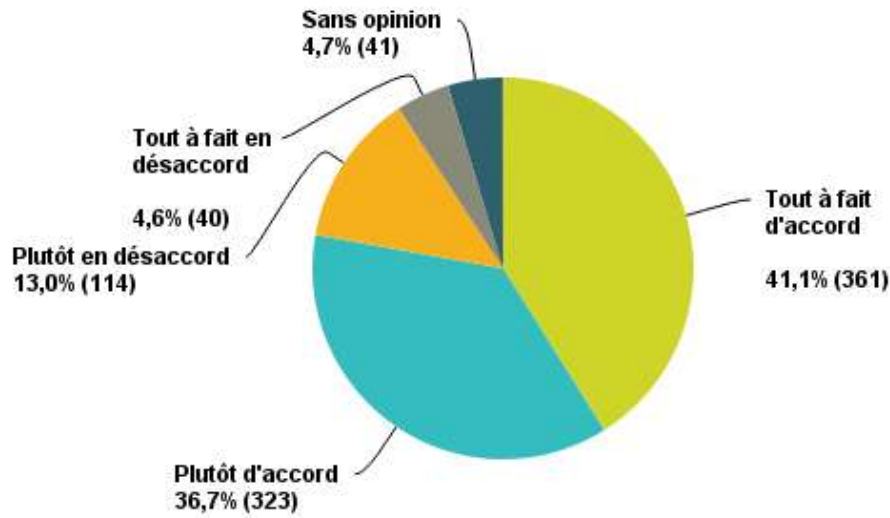
#### Question 1: Quels sont les principaux motifs qui vous amènent à fréquenter le secteur?



#### Question 2: Afin de favoriser le développement durable du secteur et sa qualité de vie, devrait-il y avoir plus, moins ou autant des éléments suivants?



### Question 3.1 – Il y a suffisamment de logements dans le secteur.



### Question 3.2 – Où pourrait-on en prévoir de nouveaux et quel type de logement devrait-on privilégier?

#### Localisation

- Sur les terrains vacants, sur les stationnements de surface ou sur les grands espaces des grandes propriétés, notamment conventuelles (33)<sup>1</sup>
  - Recyclage de bâtiments abandonnés ou appelés à changer de vocation (8)
  - Près ou sur les plaines d'Abraham (1)
  - Entre le boulevard René-Lévesque et la Grande Allée (1)
- Nulle part. Il ne faut pas densifier davantage le secteur. Le secteur contient suffisamment de logements (26)
  - Ne pas augmenter la densité dans le secteur des Jardins Mérici (3)
  - Ne pas densifier les terrains conventuels (1)
- À l'intersection du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Belvédère, sur les terrains de l'ancien Vidéotron (23)
- Aux abords des grands axes routiers (chemin Sainte-Foy, boulevard René-Lévesque, Grande Allée) (22)
- Densification douce de l'ensemble du territoire (9)
  - À proximité d'autres immeubles à logements (2)
- Préserver les îlots résidentiels (3)
- Ne pas couper d'arbres (2)
- Près des employeurs (1)

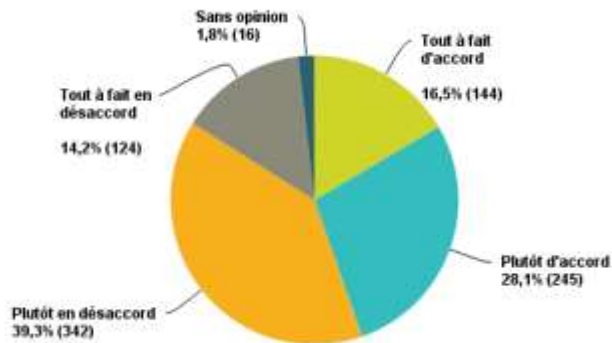
<sup>1</sup> Le nombre approximatif de commentaires est mentionné entre parenthèses.

## Type de logements privilégié

- Maisons de ville, maisons en rangée, maisons unifamiliales, grands logements, duplex (34)
- Appartements en location (par opposition aux copropriétés) (31)
  - Dans des bâtiments de hauteur limitée (hauteur suggérée par les répondants : entre 2 et 6 étages) (21)
- Logements abordables (à prix modique), sociaux et pour les étudiants (23)
- Condominiums (19)
- Produit résidentiel adapté aux familles (18)
- Bâtiments multifamiliaux ou multilogements de densité moyenne (13)
- Coopératives d'habitation (9)
- Bâtiments mixtes (commercial au rez-de-chaussée et logements aux étages supérieurs) (9)
- Pas de condominiums (7)
- Résidences pour personnes âgées (4)
- Favoriser l'intégration des nouveaux bâtiments à l'environnement bâti (4)
- Préserver une mixité dans la typologie des logements (3)
- Prévoir des stationnements souterrains (2)
- Prévoir des incitatifs à la rénovation (2)



#### Question 4.1 – L’accessibilité à des commerces et à des restaurants me semble satisfaisante (nombre, type, localisation).



#### Question 4.2 – Que manque-t-il et à quel endroit devrait-on les localiser?

##### Localisation

- Sur le boulevard René-Lévesque (18)
  - À l'intersection du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Belvédère, ou dans les environs (108)
- Sur le chemin Sainte-Foy (42)
  - À proximité de l'intersection du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland (18)
  - Sur l'avenue Holland (1)
- L'accessibilité à des stationnements pour les commerces est importante (16)
- Sur l'avenue Belvédère (5)
- Sur la Grande Allée (5)
- Dispersés sur l'ensemble du territoire / à proximité des zones résidentielles (5)
- Attention de ne pas faire concurrence au tronçon commercial du chemin Sainte-Foy (entre l'avenue Holland et la rue Eymard) (3)
- Sur la côte de la Pente-Douce (2)
- Au rez-de-chaussée, sur les artères principales (2)
- Commentaires isolés : les commerces sont trop concentrés sur la rue Cartier; parc des Braves; secteur des Jardins Mérici; pas aux Jardins Mérici; à proximité des autres commerces / quelque part entre l'avenue Holland et la rue Cartier.

##### Types de commerces privilégiés

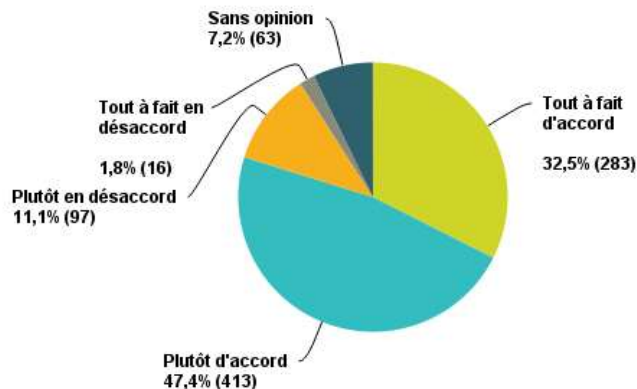
- Restaurants (129)
- Cafés / salons de thé (73)
  - Supermarché ou épicerie (les répondants mentionnent fréquemment la désuétude des marchés d'alimentation présents sur le territoire) (70)

- Commerces de proximité, pour les achats semi-courants (services, buanderie, dépanneur, coiffeur, boutiques spécialisées, comptoir postal, etc.) (71)
- Marché d'alimentation, halles, fruiterie, épicerie fine, boulangerie, boucherie, poissonnerie (78)
- Pub, bar, bistro (25)
- Restauration rapide (6)
- Le secteur est déjà bien desservi par les commerces (5)
- Espaces communautaires, d'entraînement (3)
- Aménagements piétonniers de qualité donnant accès aux commerces, les lieux doivent être attrayants (5)
- Diversité des commerces (3)
- Commentaires isolés : rue commerçante, il manque de tout. L'ajout de condominiums doit être accompagné par l'ajout de commerces. La circulation rend difficile l'accès aux commerces.





## Question 5.1 – L'accessibilité à des services (professionnels, santé, soins personnels) me semble satisfaisante (nombre, type, localisation).



## Question 5.2 – Que manque-t-il et à quel endroit devrait-on les localiser?

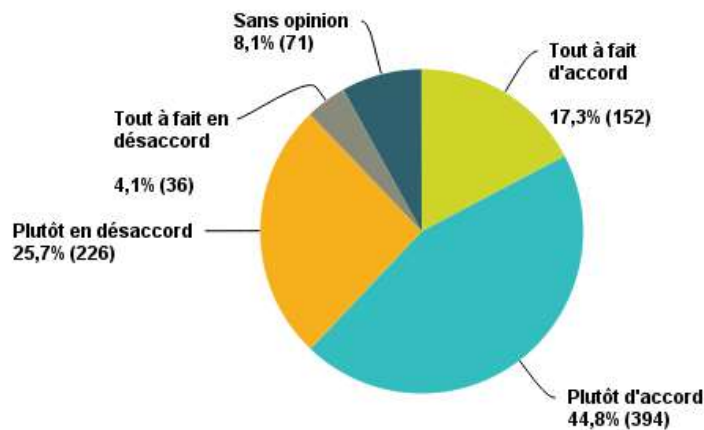
### Types de services

- Services médicaux (25) – généralement bien représenté (hôpitaux, cliniques)
  - Préserver la concentration des services médicaux : le centre médical Berger, le GMF Cité Verte sont des services appréciés
  - Tous les services médicaux ne sont pas représentés : au GMF Cité Verte (6), esthétique (2), chirurgie des yeux (1), etc.
  - Assez de pharmacies, même trop
- Stationnements et circulation (6)
  - Pas assez de stationnements gratuits pour l'accès aux commerces ou aux centres médicaux (ex. : GMF Cité Verte) (3)
  - Difficile d'accéder aux commerces en autos, trafic, stationnement (3)
  - Pas très accessible en vélo (1)
- Autres services demandés :
  - Salle d'entraînement (gym) (3)
  - Épicerie de qualité, offre plus diversifiée (3)
  - Salon de coiffure (3) – on propose un salon plus branché
  - Services financiers (2)
  - CPE (1)
  - Buanderie – couture (1)
  - Cordonnier (1)
  - Rampes pour fauteuils roulants (1)
  - Services à la communauté (1)
- L'offre est suffisante (4). Si nous avons besoin d'autre chose, nous pouvons aller ailleurs (proximité d'autres rues commerciales).
- Le quartier est âgé et cela se reflète dans l'offre de services (1)

### Localisation

- Favoriser la concentration autour des grands axes (boulevard René-Lévesque, avenue Belvédère, etc.) (6) – l'offre est souvent disparate (ex. : services dans des maisons)
- Coin de l'avenue Belvédère et du boulevard René-Lévesque (ancien Vidéotron) (1)
- Entrée des Jardins Mérici – services médicaux (1)

## Question 6.1 – L'accessibilité à des équipements et activités de loisirs me semble satisfaisante (nombre, type, localisation).



## Question 6.2 – Que manque-t-il et à quel endroit devrait-on les localiser?

### Types de services manquants

- Installations de loisir et d'équipements municipaux (65) :
  - Manque d'équipements sportifs, terrains sportifs (soccer, tennis – dans le secteur Mérici, basketball dans le petit parc des plaines, ouvrir à la population les équipements sportifs existants dans les collèges, etc.) (12)
  - Piscine (10)
  - Centre communautaire, de loisirs, multisport, gymnase pour la population– avenue Belvédère, rue Père-Marquette (9)
  - Jeux pour les enfants (8), équipements pour les adultes et les aînés (3), pour favoriser la socialisation
  - On déplore la fermeture de YMCA pour faire place à une pharmacie (5)
  - Meilleure offre de loisirs (Loisirs Saint-Sacrement : trop d'offres pour les personnes âgées, pas assez pour les enfants; yoga, Pilates, etc.; offrir des services à l'école des Saints-Martyrs-Canadiens) (7)
  - Salle d'entraînement (gym) – boulevard René-Lévesque, Grande Allée (6)
  - Jeux d'eau (école des Saint-Martyrs-Canadiens) (1)
  - Parc pour les chiens sans laisse, avec gazon et arbres (1)
  - Plus d'activités de loisirs au parc des Braves (1)
  - Parc linéaire le long du coteau Saint-Geneviève (1)
- Pistes cyclables (9)
  - Meilleure connexion
  - Accès vers les plaines d'Abraham et les autres parcs et vers les commerces et les services
- Œuvres d'art publiques (ex. : mur de la côte de la Pente-Douce, chaises géantes comme au métro Mont-Royal – rendre le quartier plus fréquenté) (1)
- Autres : meilleure vie de quartier - cafés, boutiques, services de proximité.

## Question 7. Quels sont les bâtiments ou les caractéristiques architecturales à préserver et à mettre en valeur

### 7.1. Caractéristiques à conserver ou à mettre en valeur

- Trame urbaine, maisons unifamiliales, pas de hauteur (pas comme à Sainte-Foy – beaucoup citée comme référence de ce que l’on ne veut pas), qualité de vie (132)
- Vocation résidentielle (unifamiliales, 2 et 3 étages), échelle humaine, verdure, avenues larges (67)
- Gabarits (volumétrie), implantation et caractéristiques architecturales à conserver (imposer des critères pour la rénovation), brique rouge, matériaux nobles, balcons, corniches et ornements en bois, escaliers extérieurs, style anglais, dimensions humaines, mélanges harmonieux entre le moderne et l’ancien (42)
- Cachet haute-ville, arrondissement de La Cité-Limoilou (pas le style de Sainte-Foy). « Quartier de mes rêves », belle entrée de ville; pas de constructions sans âme – éviter les condos sans style (23)
- Le style architectural moderne : certains n’en veulent pas, d’autres considèrent qu’il a sa place pourvu qu’il soit bien harmonisé avec les constructions existantes (10) :
  - Adopter les mêmes principes d’intégration architecturale des constructions modernes que dans le Vieux-Québec (où l’on retrouve une certaine architecture moderne à certains endroits, avec des critères spécifiques)
  - Moderniser les immeubles d’habitation et garder le caractère historique des maisons
  - Un certain éclectisme déjà existant (force) : harmonisation avec les constructions existantes, tenir compte de la variété existante. Garder le pseudo-Art déco et Art moderne
  - Garder les édifices des années 1950 et d’avant pour la valeur historique et rénover les autres (programmes d’aide); certains proposent de conserver aussi les maisons des années 1970
- La majorité s’entendent pour dire que l’on ne devrait pas dépasser 4 à 6 étages sur tout le territoire (référence négative à Sainte-Foy) : respect du voisinage, assurer les percées visuelles (certaine densification, mais de faible hauteur); hauteur raisonnable; on souligne le problème de stationnement lors de la densification (entrées de garage, moins de stationnements sur rue, déneigement, manque d’espace pour la plantation d’arbres) (54)
- Le type d’immeubles d’habitation constitue une caractéristique à préserver (53)
- Piste cyclable, déplacements à pied et à vélo (8)



## 7.2. Rues ou secteurs

- Grande Allée – aspect visuel (prestige), arbres matures, calme, hauteur maximale (pas de hauteur), gabarits (ne pas sous-lotir) (83)
- avenue des Braves : caractère patrimonial, prestigieux, aspect visuel, verdure; coin chemin Sainte-Foy et avenue des Braves – ne pas construire des condos (69)
- Pôle médical (hôpitaux du Saint-Sacrement, Jeffrey Hale et centre médical Duberger) - meilleure intégration, stationnement souterrain, aménagement paysager (54)
- Entrée aux Jardins Mérici – pas de constructions en hauteur; garder le zonage existant pour la zone 16036Hb (plusieurs interventions, étant donné que ce secteur a fait l'objet de consultations récemment) (36)
- Parterres de l'Industrielle Alliance et de Loto-Québec (12)
- Secteur commercial à proximité de l'église Saint-Sacrement (8)
- Plusieurs rues citées : avenue du Cardinal-Bégin (agréable, mesures incitatives pour la rénovation), avenues Murray, des Érables et Brown (conserver les arbres matures, le style), rue Callières (trottoir en banquette) (6)



## 7.3. Bâtiments ou monuments (patrimoine)

- Églises et patrimoine religieux (Saint-Sacrement, Saints-Martyrs-Canadiens, domaine et église Saint-Dominic) (61)
- Établissements d'enseignement : collège Saint-Charles-Garnier (beaucoup de mentions), Quebec High School et collège Mérici (quelques mentions); Collège des Jésuites et sa salle de concert. (60)
- La Cité Verte – aspect intéressant (15) et maison coincée entre la Cité-Verte et l'hôpital Jeffrey Hale
- Ancienne école des Saint-Martyrs-Canadiens (coin de l'avenue Belvédère et de la rue Père-Marquette), mentionnée par plusieurs comme un édifice à conserver (28) - selon quelques personnes, le site semble laissé un peu à l'abandon (entrée, cour extérieure, clôture à améliorer)
- Bibliothèque (9)
- Musée (quelques personnes déplorent l'aile en construction) (7)
- Complexe Samuel-Holland, condominiums Jardins Mérici (4)
- Parc du Bois-de-Coulonge (2)
- Centre de curling (2)
- YWCA (2)
- Auberge sur chemin Sainte-Foy – ne pas la démolir (1)
- 920, Grande Allée Ouest, Cottage Ross (1244 Chemin Sainte-Foy), 845 René-Lévesque (démolir l'immeuble, mais garder la vocation), maison au coin de Grande Allée et de l'avenue du Cardinal-Bégin (terrain en décrépitude) (1)

#### 7.4. Améliorations ou autres considérations

- Terrain vacant au coin de l'avenue Belvédère et du boulevard René-Lévesque (ancien Vidéotron) – intégration harmonieuse et aménagement d'un parc (comme au coin de la rue Cartier) – verdure, aspect visuel, abribus tempéré, aménagement floral, etc. + secteur commercial à revaloriser
- Terrain du Provigo et les stationnements, meilleure intégration
- Coin de l'avenue Belvédère et du chemin Sainte-Foy : triste et déprimant; hauteur trop importante (exemple à proscrire)
- Bâtiments gouvernementaux, hôpitaux, édifices en béton (Jardins Mérici, Holland) : pas toujours un exemple de bon goût
- Rendre accessibles les espaces verts des établissements (collège Saint-Charles-Garnier, hôpitaux)
- Plus de logements à louer et de maisons en rangée, plus de densité sur les terres religieuses (potentiel); respectueux; pour les familles (pas comme le style du projet Arbois)
- Une certaine densification, mais pas en hauteur (unanimité); surtout pas de hauteur dans les secteurs résidentiels; une personne considère que sur les 3 axes on peut aller jusqu'à 8 étages
- Garder le format « plex » et « walk-up » pour les nouvelles constructions
- Bâtiment abandonné entre les avenues Holland et Ernest-Gagnon – peut être transformé en condos
- Assurer un mélange intéressant de bâtiments historiques et modernes (mesures pour une cohabitation harmonieuse) – et de matériaux anciens et nouveaux
- Demander aux propriétaires un meilleur entretien des bâtiments (certaines propriétés sont dans un état lamentable ou sans personnalité), favoriser les propriétaires occupants
- Éviter les bâtiments sur trottoir, surplombant les trottoirs – garder une marge avant (domaine religieux)
- Plus grande offre alimentaire (dépanneur, épicerie), maintenir le caractère commercial du chemin Sainte-Foy
- Mixité résidentielle, manque de jeunes familles (prix abordable) - avoir des zones familiales plus denses (recycler les vieilles bâtisses); mixité d'âges, de statuts sociaux et logements pour familles (plusieurs chambres)
- Éviter le style Cominar (verre teinté qui cache la vie, froid)
- Inquiétude à avoir plus de densité dans le secteur des Jardins Mérici – l'accès déjà limité, problème pour l'accès des véhicules d'urgence
- Assurer l'occupation des bâtiments existants (bureaux) avant d'en construire d'autres, privilégier la transformation et le recyclage de bâtiments
- Édifice en verre devant l'église Saint-Sacrement (à rehausser); revoir l'affichage (enseigne FM 93)
- Concentration déjà élevée : 925, Grande Allée et avenue Saint-Sacrement (plus de 1600 logements ou condos)
- Éviter les stationnements en surface, cela réduit le cachet

- Quelques exemples à éviter : Caisse Notre-Dame-du-Chemin, façade du musée, coin du boulevard René-Lévesque et de l'avenue De Salaberry, immeuble de l'avenue Joffre et son voisin; exemple réussi : pharmacie Jean-Coutu sur l'avenue Cartier (recyclage)

## Question 8. Quels sont les espaces extérieurs publics ou privés qui devraient être préservés et mis en valeur (rues, parcs espaces verts, vues paysages, etc.)?

### 1. Parcs à conserver ou mettre en valeur

- Des Braves (281)
  - plus d'incitatifs pour l'utiliser (activités, jeux pour toutes les saisons), susciter l'intérêt, le mettre plus en valeur, mieux l'exploiter, joyau méconnu, événements, parcours d'interprétation, cantine mobile, accès au parc des Braves du secteur des Franciscains, ajout d'un escalier au nord-est
- Belvédère (25)
- Samuel-Holland (potentiel extraordinaire, arbres), jardin YWCA (16)
- Saints-Martyrs-Canadiens (parc, tennis, patinoire), meilleur entretien du bâtiment, plus attrayant; permettre le stationnement avec une vignette (les usagers s'y rendent à pied en majorité) (12)
- École des Saints-Martyrs-Canadiens (10)
- Les petits parcs de coin de rue (ex. : Périscope, Marquette, près de l'église : l'optimiser) (4)
- Vélo-boulevard (11)
  - Piste de vélo, de patin à roues alignées, jogging
  - Ne pas augmenter la circulation automobile
  - Forcer les cyclistes à l'emprunter (ne plus permettre les vélos sur les grandes artères)
- Thornhill (2)
- Parc du Bois-de-Coulonge (2)
- Plaines d'Abraham, parc du Musée (2)
- Villa Bagatelle (1)
- Coteau Sainte-Geneviève (identification des points d'accès + promenade, prolonger vers l'ouest) (1)

### 2. Espaces verts, arbres

- Tout ce qui existe comme espaces verts publics ou privés, arbres, végétation, îlots de fraîcheur – font le charme du secteur, primordial de les garder (les arbres font partie du patrimoine du quartier et de sa qualité de vie) (8)
- Entretien des arbres et planifier leur remplacement (4)
- Exemple de ce que fait la Commission des champs de bataille nationaux
- Pavillon Saint-Dominique, archevêché (terrain sous-utilisé en plein cœur de la ville)



- Collège Saint-Charles-Garnier
- Québec High School
- Collège Mérici
- Ouvrir ces terrains privés sur la ville, inciter l'usage public; terrains sportifs – seuls où l'on peut pratiquer des activités physiques extérieures dans le secteur (soccer ou football)
- Parvis de l'église Saint-Sacrement
- École primaire Holland
- Cégep Garneau
- Collège des Jésuites, avenue de Lévis
- Faire des corridors verts, des rues partagées, agrandir les trottoirs, préserver les rues bordées d'arbres
  - Grande Allée : terreplein central et arbres; aménager les espaces pour les cyclistes ou les proscrire; retrancher une voie; revitalisation à l'échelle humaine
  - Chemin Sainte-Foy : repenser comme promenade urbaine
  - Promenade piétonne entre le parc des Braves et les plaines d'Abraham avec le fédéral
- Côté sud de la Grande Allée : Jardins Mérici (espaces gazonnés), Loto-Québec (devant et derrière, arbres), etc. conserver les espaces entre les bâtiments (densification déjà importante dans le secteur); terreplein central
- Accès vers les plaines (Jardins Mérici); promenade piétonne sur les hauteurs du cap entre Sillery (parc du Bois-de-Coulonge) et les plaines
- En rajouter sur les sites abandonnés ou à d'autres intersections
  - **coin boulevard René-Lévesque et avenue Belvédère** (hideux, s'inspirer de l'avenue Cartier à l'intersection de Grande Allée); Site Provisoir, coin avenue Belvédère (petit parc comme sur l'Avenue Cartier); aménagement intégré pour toute l'intersection, en faire une artère commerciale comme l'avenue Cartier, avec terrasses, boutiques, SAQ, etc.
  - avenue Ernest-Gagnon, chemin Sainte-Foy et avenue Marguerite-Bourgeoys
  - boulevard René-Lévesque et avenue Holland;
  - de vrais espaces verts (pas en béton avec des chaises, comme à l'hôtel de ville, avec des arbres minuscules qui ne font pas ombrage)

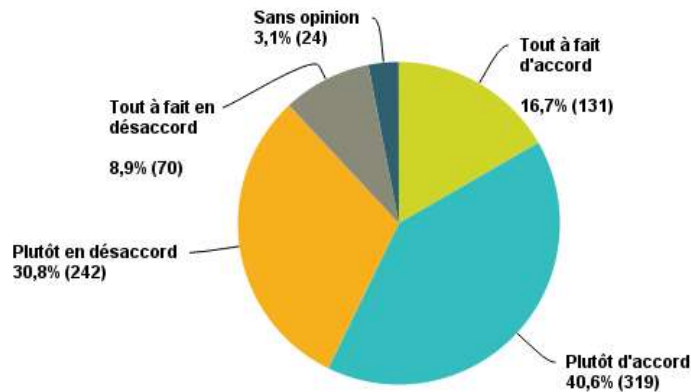
- Côte de la Pente-Douce : rajouter un mur végétal (parsemé d'espaces d'exposition) et mieux aménager la côte, avec sa magnifique vue, pas juste pour les chiens. Oui, parc gazonné pour les chiens.
- Vue vers les montagnes
- Éco-Quartier Cité-Verte (accès à tous)
- Industrielle-Alliance – espace vert
- Ajouter des zones de jardins communautaires, compostage communautaire
- Espace vert communauté religieuse – avenue du Cardinal-Bégin
- Cours intérieures, stationnements, encourager la verdure sur les terrains privés
- Secteur des Sœurs Jeanne-d'Arc et du Montmartre
- Espace entourant le collège Bellevue doit rester vert

### **3. Autres**

- Vue sur les montagnes (Belvédère, parc des Braves)
- Vue sur le fleuve (parc du Bois-de-Coulonge et Jardins Mérici)
- Initiatives pour favoriser un bon voisinage
- Rues en bordure de la falaise
- Améliorer l'accès au Provigo (problématique pour les piétons); faire communiquer les stationnements (Provigo et Uniprix), améliorer l'accès et l'aspect de la zone commerciale au coin de l'avenue Belvédère et du curling) – combiner avec l'ancien site Vidéotron, ajout d'une vraie épicerie, boulangerie, boucherie, café
- Parcs d'entraînement extérieur
- Fleurir les bandes gazonnées (ex. : avenue Dessane) et planter des arbres devant l'Hôpital Saint-Sacrement, élargir les trottoirs (épeurant pour les piétons sur le boulevard René-Lévesque)
- Pollution sonore et odorante sur l'avenue Belvédère (autobus électriques, interdiction pour la circulation des camions, navettes vers une gare sur le boulevard Wilfrid-Hamel)
- Bibliothèque
- Demander l'avis d'architectes respectueux de l'environnement, équilibre
- Mise en valeur de l'avenue Calixa-Lavallée au sud du chemin Sainte-Foy (ajout d'arbres)
- Reconstruire les immeubles datant des années 1940-1950 – plutôt que de couper des arbres
- Prévoir le remplacement des arbres
- Plus d'aménagements comme sur l'avenue Ploërmel
- Piste cyclable est-ouest sur le boulevard René-Lévesque ou sur Grande Allée
- Manque de jeux d'eau



## Question 9. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation : il y a suffisamment de parcs ou d'autres lieux publics extérieurs dans le secteur)?



### 9.1. Endroits pour aménager des espaces verts

- Partout où c'est possible; l'humain doit prédominer
- Il n'y a jamais assez de parcs
- Endroits désaffectés, stationnements (placette avec espace vert et mieux aménager les terrains « en attente »)
- Lutter contre les îlots de chaleur
- Près des habitations multiples; beaucoup n'ont pas de cour, les parcs peuvent compenser
- Plus de bancs et de places publiques
- Un grand secteur au centre n'a aucun espace vert (même si les plaines et d'autres grands parcs sont situés tout près); si l'on densifie, le secteur va être déficitaire à ce niveau
- Sur le **boulevard René-Lévesque** (36)
  - Endroits désaffectés, stationnements (surtout le terrain de l'ancien Superclub Vidéotron, coin de l'avenue Belvédère et du boulevard René Lévesque : meilleur aménagement urbain, placette avec espace vert à la place des locaux vacants, en faire un endroit agréable pour s'asseoir et discuter; cela augmenterait le caractère agréable du secteur pour les piétons et les résidents; place publique avec des bancs pour s'asseoir, arbres, fontaine.
  - En face de Saint-Charles-Garnier (ouvrir la cour pour une utilisation publique)
  - Placettes, petites places publiques pour s'y reposer. Entre l'avenue Cartier et l'avenue Myrand, peu de placettes où s'y arrêter (sur René-Lévesque surtout, mais aussi ailleurs).
- Le long du **chemin Sainte-Foy** (24)



- Secteur de l'église Saint-Sacrement
- Cité verte : un parc public au lieu d'un jardin communautaire
- Placette au Gibraltar à l'abri du vent
- Près de l'hôpital
- au coin du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys
- Sentiers le long du coteau Sainte-Geneviève (vue)
- Le long de la Grande Allée (13)
  - Plus d'arbres
  - Devant le collège Mérici
- Sur l'avenue **Ernest-Gagnon** entre l'école Holland et l'édifice Samuel-Holland, il y a un édifice abandonné, je crois. Il serait bien d'y faire un parc pour les enfants puisqu'on n'a pas accès à la cour de l'école (2)

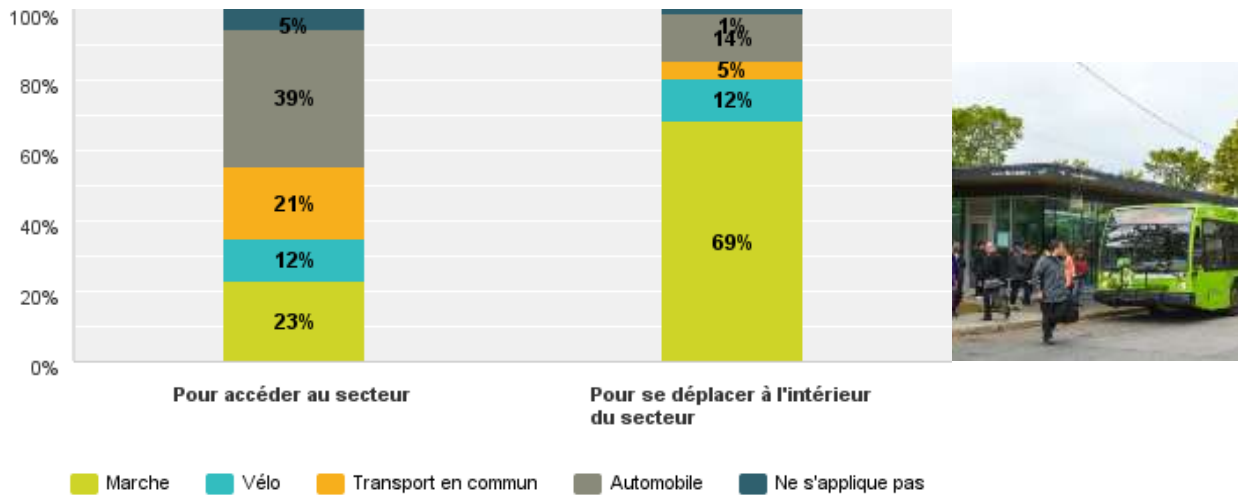
## 9.2. Autres équipements proposés ou éléments à bonifier

- La **présence et la qualité des espaces** verts sont soulignées (plaines d'Abraham, parc des Braves, parc du Bois-de-Coulonge) (10)
- Cela ne devrait pas servir de justification pour densifier les zones résidentielles et commerciales (une sorte de compensation). Je crains la venue de promoteurs gourmands et insatiables; conserver l'existant (8)
- Continuer à favoriser les lieux publics et les espaces verts plutôt que les édifices à condos ou à bureaux sans âme (6)
- Favoriser la création **d'espaces publics** servant de lieux de rassemblement, entourés de commerces de proximité (avenue Belvédère et boulevard René-Levesque) (6)
  - Petits parcs avec des bancs et des tables de pique-nique
  - Places avec des bancs et des espaces verts (secteurs commerciaux)
  - Plus d'animation et d'événements rassembleurs
  - Mobilier urbain : bancs, supports à vélo, poubelles et fontaines pour boire, etc.
- **Conserver et consolider l'existant** (12)
  - Pas de nouveau parc, il y en a assez (proximité grands parcs, la population est bien desservie)
  - Bien entretenir ceux déjà existants, les mettre en valeur pour la pratique accrue d'activités de loisirs. Je trouve que le secteur est assez bien fourni en parcs mais je déplore qu'ils soient plus ou moins attrayants, souvent je trouve même qu'ils ont l'air négligé, par exemple, le parc des Saints-Martyrs-Canadiens, le coteau Sainte-Geneviève qui a pourtant un beau potentiel, le parc Jacques-Marquette qui n'a ni sculpture, ni jet d'eau, ni bac à sable.
  - Il y a de beaux espaces verts, par exemple, le parc des Braves, mais il n'y a pas assez de mobilier urbain et autres installations (jeux pour les enfants, etc.)
  - Parc pour tous, avec mobilier pour tous, *food trucks* en été, tables de pique-nique, etc.)
  - Modules de jeux pour les enfants, des balançoires, des terrains de soccer, des patinoires extérieures et des jeux d'eau (assez pour les jeunes familles?). Parc

pour les enfants (améliorer le parc Saint-Marthyrs-Canadiens, manque de jeux d'eau dans le secteur).

- activités hivernales
- modules d'activité physique de type "gym"
- parc de l'école anglaise sur Holland, aménager la cour de l'école secondaire anglaise située sur l'avenue Belvédère
- le parc sur le boulevard de l'Entente est également très mal aménagé, l'espace n'est pas du tout optimisé
- parcs avec des arbres et plus de tranquillité (le parc Holland est trop près de la route et n'offre pas la tranquillité recherchée); besoin d'être réaménagé (plus invitant, rajouter des couleurs dans ce secteur terne)
- **Des sentiers** pour marcher (4)
  - coteau Sainte-Geneviève; à intégrer dans un plan large de promenades autour du plateau de Québec
  - lier les parcs les uns aux autres
- **Liens cyclables** (2)
  - Rendre la rue Père-Marquète uniquement piétonne et cyclable
  - Piste cyclable sur Grande Allée
- Favoriser **le jardinage des îlots** de la piste cyclable et accroître les espaces des **jardins communautaires**
- Les parcs sont soit sur des terrains d'école ou sur des terrains privés – ouvrir, prévoir une utilisation publique
- Un parc à chien avec des arbres et du gazon serait aussi indispensable à mon avis dans le quartier
- Plus de services (alimentation, SAQ) et *food truck*
- Une mise en valeur du fleuve et de la nature

## Question 10: Quel mode de transport utilisez-vous le plus souvent pour accéder au secteur ou pour vous déplacer à l'intérieur du secteur?



## Question 11 – Qu'est-ce qui permettrait d'améliorer votre accessibilité au secteur?

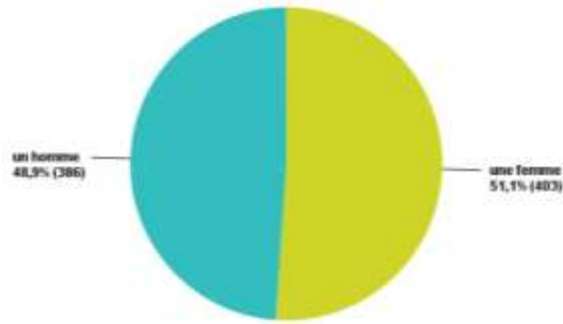
- Favoriser les aménagements pour le vélo : pistes et bandes cyclables, plus de fluidité, sans arrêt ou intersection, tracé continu ou direct, sécuritaire, lien nord-sud (91)
  - Prévoir des aménagements cyclables sur les grands axes (chemin Sainte-Foy, René-Lévesque, Grande Allée). Améliorer l'accès à la Pente-Douce (46)
  - Stationnements ou stations pour vélos (6)
- Améliorer la desserte en transport en commun : dans un axe nord-sud, parcours 7, hors des heures de pointe, Grande Allée, express et liens avec les secteurs résidentiels (54)
- L'accessibilité est déjà jugée comme bonne (47)
- Favoriser ou respecter les piétons : nouveaux liens piétonniers (sur les grandes propriétés, derrière hôpital Saint-Sacrement, haute-ville–basse-ville), temps pour traverser la rue, signalisation, feux prioritaires, rues piétonnes ou conviviales (42)
- Stationnement : gratuit, en plus grand nombre (30)
- Réduire le volume ou la vitesse de la circulation automobile. Réduire le transit automobile dans les quartiers résidentiels (28)
- État des trottoirs : pavage, déneigement, déglacage (25)
- Tramway (13)
- Plus grande fluidité, synchronisation des feux de circulation (grandes artères) (10)
- Densification nuira à l'accessibilité (9)

- Sécurité, partage de la route, notamment sur les grands axes (8)
- Commerces de proximité ou rue commerçante (9)
- Retirer les mesures d'apaisement de la circulation, pas de sens unique (9)
- Meilleur aménagement des rues (surtout à l'intersection du boulevard René-Lévesque et de l'avenue Belvédère) (7)
- Mobilier urbain et verdure (5)
- Voies réservées pour autobus (4)

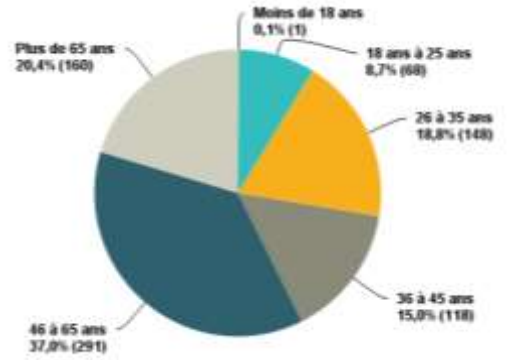
### **Question 12 – Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à effectuer vos courts déplacements à l'intérieur du secteur d'intervention par un autre mode que la voiture?**

- Aménagements favorables au vélo : pistes cyclables, moins d'arrêts, tracé continu et direct, sécuritaire, lien entre Pente-Douce et Père-Marquette, axe nord-sud (92)
  - Aménagements cyclables sur les grands axes (18)
  - Supports à vélo (14)
- Je fais déjà mes déplacements à pied / en vélo / en transport en commun (83)
- Des commerces de proximité (70)
- Rues ou liens piétons, perméabilité des grands îlots, feux de circulation adaptés, passages et traverses (65)
  - Artères plus conviviales pour les piétons (11)
- Amélioration des trottoirs : plus larges, plus éloignés de la chaussée, sécuritaires (43)
  - Déneigement et déglçage (15)
- Espaces publics attrayants, mobilier urbain, verdissement, arbres (28)
- Réduire le transit ou la vitesse automobile, apaisement de la circulation, cohabitation (25)
- Meilleur transport en commun : axe nord-sud, Grande Allée, parcours 7 (18)
  - Navette pour les résidants vers les commerces ou les services (transport adapté) (5)
  - Tramway (5)
  - Gratuit ou tarif réduit (4)
  - Abribus et aménagements favorables au TC à l'intersection René-Lévesque–Belvédère (4)
- Améliorer la sécurité (14)
- Accessibilité universelle (2)

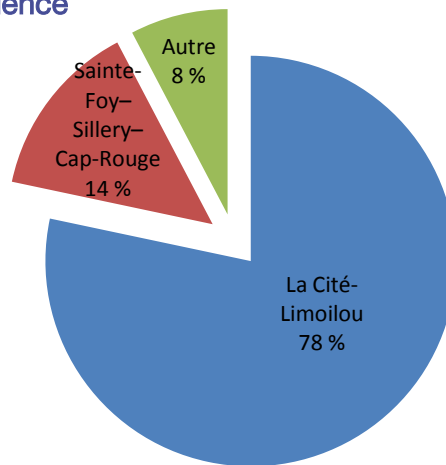
### Question 13: Vous êtes



### Question 14 : Votre âge



### Question 15 : Votre lieu de résidence (arrondissement ou ville)



**Cristina Bucica**

**Conseillère en consultations publiques**

Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

7 mars 2016